

## LA MUTUELLE DU MEDECIN CHOISIT D'ADHERER A LA FNIM

La Fédération Nationale Indépendante des Mutuelles (FNIM) représente depuis 20 ans les intérêts des mutuelles indépendantes françaises (France métropolitaine et DOM-TOM). Elle fédère des structures mutualistes qui revendiquent leur indépendance et leur autonomie de gestion sur leur territoire respectif, au plus près de leurs adhérents. Signe de son dynamisme et de sa singularité, la Fédération accueille un nouveau membre : la Mutuelle du Médecin. Avec cette nouvelle adhésion, la FNIM intervient pour plus d'un million et demi de personnes au total.

### LA MUTUELLE DU MEDECIN

Créée en 1894, la Mutuelle du Médecin protège des milliers de médecins et leurs familles. Qu'ils soient médecins libéraux, praticiens hospitaliers, généralistes, spécialistes, internes ou en exercice depuis longtemps, de nombreux médecins sont couverts à titre personnel par cette mutuelle. Régie par le code de la Mutualité, la Mutuelle du Médecin est un organisme à but non lucratif. Sa gestion, confiée à des professionnels, est contrôlée par un Conseil d'Administration composé de médecins élus, qui comprennent et partagent les préoccupations des mutualistes.

Cette mutuelle propose à ses adhérents une offre complémentaire : santé et prévoyance. Elle a pour principale ambition d'offrir aux mutualistes le maximum de prestations, au meilleur prix, tout en maintenant un haut niveau de qualité. Soucieuse de défendre les valeurs mutualistes et attachée à la proximité avec ses adhérents, la Mutuelle du Médecin a choisi de rejoindre la FNIM le mois dernier, convaincue que cette fédération partage ses valeurs et saura défendre ses intérêts.

#### Témoignage de Mme Colonna de Leca Directeur de la Mutuelle du Médecin

*« Nous avons tout d'abord été séduits par les formations de grande qualité proposées par la FNIM. Le contexte réglementaire allant en se complexifiant, nous avons par ailleurs ressenti le besoin de nous préparer de façon plus quotidienne aux évolutions que connaît notre univers. Nous avons choisi de rejoindre la FNIM car nous sentons que cette fédération saura nous apporter de véritables services, tels que le logiciel de contrôle interne Valdys qui va nous permettre de répondre efficacement aux exigences de l'ACAM (Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles). Avant tout, adhérer à la FNIM va nous permettre d'échanger avec d'autres mutuelles indépendantes pour mieux nous renforcer, pour continuer à exister de manière indépendante. Les mutuelles indépendantes entendent faire valoir leurs positions auprès des pouvoirs publics, la FNIM sera leur porte-voix. »*





Contact presse  
Marie-Hélène Raimbault  
RP carrées  
03 28 52 00 50  
marie.raimbault@rp-carrees.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

16 NOVEMBRE 2009

### A propos de la FNIM

Créée en 1989, la FNIM a pour vocation de défendre les intérêts des mutuelles indépendantes et de les fédérer pour garantir un véritable pluralisme du secteur et une liberté de choix des assurés sociaux en matière de complémentaire santé. Cette fédération à taille humaine permet aux petites et moyennes mutuelles de se rassembler, d'échanger et de nouer des partenariats tout en préservant leur personnalité et leur indépendance, pour une cotisation unique qui, sans avoir augmenté en 2009, offre toujours des prestations de qualité.

### La FNIM en bref

- 1,5 million de personnes protégées
- 24 administrateurs
- Un bureau composé de 7 membres
- Une cotisation unique : 1,19 euro seulement par chef de famille
- Une couverture nationale (France métropolitaine et DOM-TOM).

